



# Le processus de planification

Le processus qui permet la planification dans un service de garde éducatif est un élément important du cycle de l'intervention. C'est l'étape où se déterminent les «intentions», c'est-à-dire les effets qu'on cherchera à produire avec notre intervention.

Le processus d'observation est un préalable essentiel à la planification. C'est l'observation qui fournit à la responsable les informations qui vont la guider dans sa planification.

Enfin, l'approche privilégiée dans les services de garde éducatifs à la petite enfance nous amène à planifier davantage de «possibilités» que d'activités dirigées. Cela permet de respecter l'unicité de chaque enfant et surtout, d'être cohérent avec notre conviction que l'enfant est l'acteur principal de son développement et de ses apprentissages.

## En prenant appui sur :

- L'analyse de mes observations
- Ce que je connais de chaque enfant
- Ce que je connais du développement global de l'enfant
- Mes savoirs d'expérience

**1**

**J'identifie mes intentions éducatives pour un enfant ou pour le groupe, en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts ou d'un objectif que je poursuis**

**2**

**Je note mes intentions le plus clairement possible afin de pouvoir les partager avec les parents**

(Cela me permet aussi de faire le bilan de ma journée ou de mon intervention)

**3**

**J'utilise mes intentions et ma compréhension des besoins et intérêts pour choisir des «possibilités» à offrir aux enfants.**

**Elles peuvent prendre la forme de :**

- Matériel de jeu
- Changement dans l'aménagement
- Situations de jeu et déclencheurs
- Pistes d'interventions (verbales ou non verbales)



# Le processus de planification



*Comment j'intègre le jeu libre de l'enfant dans ma planification?*

*Mes intentions sont-elles suffisamment précises et claires? Comment je saurai que les effets souhaités se seront produits?*